

Info-Alerte n° 1566 du 19 juillet 2017



SOFAMOBILI détient-il un stock virtuel?

Ce consommateur est mécontent du site **SOFAMOBILI.COM** spécialisé dans la vente en ligne de mobilier de salon, décoration, canapés et équipement de la maison (témoignage du 30 juin 2017): « Le 18 mars dernier, j'ai commandé un buffet, en stock à l'usine, livrable entre 3 et 8 semaines. La somme de 959,98 € a été débitée dès le lendemain, dont 59,99 € de frais d'envoi. N'ayant aucune nouvelle de ma commande qui apparaissait toujours comme étant en préparation, j'ai pris contact par téléphone à plusieurs reprises. J'ai été menée en bateau en prétextant un meuble en finition puis un retard de livraison du fournisseur. J'ai hélas senti que la personne au bout du fil me baladait : elle était incapable de me donner une date précise. »

Cette cliente a adressé une mise en demeure, sans résultat. Ses commentaires sur **Facebook** ont été supprimés dans l'heure suivante.

Elle a effectué différentes recherches sur internet et remarqué que plusieurs enseignes (*HCOMMEHOMME*, *VEROPI*, *ACCRODESIGN*) avaient toutes un siège social situé à Béthune et donnaient lieu à des réclamations.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)